



LOI n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2020 (rectificatif)

NOR : ECOX2023815Z

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2020/12/14/ECOX2023815Z/jo/texte>

Alias : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2020/12/14/2020-1576R1/jo/texte>

JORF n°0306 du 19 décembre 2020

Texte n° 1

[Dossier Législatif : LOI n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021](#)

Version initiale

Article

Rectificatif au Journal officiel du 15 décembre 2020, texte n° 1 :

Au B du II de l'article 80 au lieu de : « L'avant-dernier alinéa du b du 2° du II entre en vigueur le 1er juillet 2023. », lire « L'avant-dernier alinéa du b du 2° du I entre en vigueur le 1er juillet 2023. »